

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 12

6 janvier 2005

### SOMMAIRE

A.S.M. Investments S.A.H., Luxembourg .....	550	Euro-CRM Group S.A., Luxembourg .....	564
A.S.M. Investments S.A.H., Luxembourg .....	550	Euro-CRM Group S.A., Luxembourg .....	565
Accumalux S.A. ....	565	F.J.M.P. Pundel S.C.I., Wormeldange .....	543
Accumalux S.A., Kockelscheuer .....	565	Farad International S.A., Luxembourg .....	530
Aerophoto, S.à r.l., Bergem .....	537	Figec Luxembourg S.A., Luxembourg .....	540
BBA US Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	576	Financière Ronda S.A., Luxembourg .....	536
BBW S.A., Batibouwer, Heiderscheid .....	570	Financière Ronda S.A., Luxembourg .....	536
Begur Segle XXI S.A., Luxembourg .....	541	FirstRand International Asset Management S.A., Luxembourg .....	534
Bureau Comptable Pascal Wagner S.A., Pétange ..	571	Fly, S.à r.l., Livange .....	570
Calim International Holding S.A., Luxembourg ..	538	GDL FI S.A., Luxembourg .....	563
Calim International Holding S.A., Luxembourg ..	538	GDL FI S.A., Luxembourg .....	563
Calim International Holding S.A., Luxembourg ..	538	GEMS Holding S.A., Luxembourg .....	541
(Le) Caré Holding S.A., Luxembourg .....	568	Gemba Solutions, S.à r.l., Bertrange .....	562
(Le) Caré Holding S.A., Luxembourg .....	568	Gemba Solutions, S.à r.l., Bertrange .....	563
CHARTAIR, Universal Air Charter, S.à r.l., Bridel .....	567	Hemispheres Films S.A., Luxembourg .....	560
Chem-Dry S.A., Contern .....	573	Hiva Holding S.A., Luxembourg .....	540
Choplin S.A., Pétange .....	572	Hyga Fund, Sicav, Luxembourg .....	533
Choplin S.A., Pétange .....	572	Imbrex Holding S.A., Luxembourg .....	550
Choplin S.A., Pétange .....	572	ING (L) Liquid, Sicav, Luxembourg .....	535
Crallon, S.à r.l., Luxembourg .....	575	ING (L) Liquid, Sicav, Luxembourg .....	535
Crallon, S.à r.l., Luxembourg .....	576	Insinger de Beaufort (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg .....	537
Credit Suisse Bond Fund Management Company S.A.H., Luxembourg .....	538	Intergarden S.A., Luxembourg .....	562
Credit Suisse Equity Fund Management Company S.A.H., Luxembourg .....	539	Intergarden S.A., Luxembourg .....	562
Credit Suisse Euro Bond Express Management Company S.A.H., Luxembourg .....	539	Intérieur Décor S.A., Bereldange .....	574
Credit Suisse Indexmatch Management Company S.A.H., Luxembourg .....	540	Interprof A.G., Luxembourg .....	551
CTL, Chemisch Technisches Labor Luxembourg, GmbH, Bertrange .....	551	Interprof A.G., Luxembourg .....	551
Definlux DFL S.A.H., Luxembourg .....	537	KJM, S.à r.l., Rodange .....	572
E.V.T. European Vendors Trade S.A., Luxem- bourg .....	571	Kordall Immobilien S.A., Pétange .....	573
Ecolofin S.A., Luxembourg .....	567	Latincom S.A.H., Luxembourg .....	542
Empyreum, S.à r.l., Differdange .....	570	Latinvest S.A.H., Luxembourg .....	545
Entreprise de Jardinage Philippe Loschetter, S.à r.l., Mamer .....	550	LSF5 Finance, S.à r.l., Luxembourg .....	531
Etang Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	535	Luxbat S.A. ....	545
		Mamo S.A., Luxembourg .....	571
		Man RMF Investments Sicav, Luxembourg .....	576
		Media Trust S.A., Luxembourg .....	551
		Net Lux, S.à r.l., Schifflange .....	575
		Phil, S.à r.l., Luxembourg .....	569
		Platanus S.A., Luxembourg .....	536

Pole Star Holdings S.A., Luxembourg .....	536	Sterling Luxembourg (No.1), S.à r.l., Luxembourg .....	534
Powergen Australia Investments Limited, S.à r.l., Luxembourg .....	549	Sterling Luxembourg (No.1), S.à r.l., Luxembourg .	534
(La) Provençale, S.à r.l., Leudelange.....	541	Sterling Luxembourg (No.1), S.à r.l., Luxembourg .	534
Rentex Vertriebs G.m.b.H., Luxembourg .....	561	Sterling Luxembourg (No.1), S.à r.l., Luxembourg .	534
Rentex Vertriebs G.m.b.H., Luxembourg .....	561	Sterling Luxembourg (No. 4), S.à r.l., Luxembourg.	564
Rimargi, S.à r.l., Luxembourg .....	562	Sumala S.A., Luxembourg .....	571
Romerinvest S.A.H., Luxembourg .....	552	SVMO S.A., Société de Vente de Machines Outils, Luxembourg .....	541
Roy Holding S.A., Luxembourg .....	530	Tai Finance Company S.A., Luxembourg.....	539
Salon d'Esthétique Européen, S.à r.l., Pétange ...	569	Tercas Lux Sicav, Luxembourg .....	531
Scottish World Fund .....	573	Tivola Immobilière S.A., Luxembourg .....	542
Scottish World Fund .....	531	Tool Invest Holding S.A., Luxembourg.....	545
Sharki Holding S.A., Luxembourg.....	533	TransEuropean Property Holdings (Belgium) II, S.à r.l., Luxembourg .....	546
Sharki Holding S.A., Luxembourg.....	560	Transports-Déménagements Wagner Frères, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	549
Sharki Holding S.A., Luxembourg.....	560	Transports-Déménagements Wagner Frères, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	549
SOICA - Société pour Opérations Industrielles et Commerciales en Aéronautique S.A., Aéroport de Luxembourg .....	561	Truffi International S.A., Luxembourg .....	542
Société pour la Promotion de l'Art S.A., Pétange .....	566	Tschingel S.A., Luxembourg .....	533
Soditex S.A., Roeser .....	574	Union des Propriétaires d'Avions-U.P.A., S.à r.l..	567
Sopoka S.A., Luxembourg .....	572	Union des Propriétaires d'Avions-U.P.A., S.à r.l..	567
Sopoka S.A., Luxembourg .....	570	UPA - Union des Propriétaires d'Avions, S.à r.l., Aéroport de Luxembourg .....	566
SPE Finance, S.à r.l., Luxembourg .....	570	Valais Invest, S.à r.l., Luxembourg .....	575
SPE Office, S.à r.l., Luxembourg .....	574	Vanstar Luxembourg Finance S.A., Pétange .....	572
SPI International S.A., Luxembourg.....	569	Vervloet, S.à r.l., Luxembourg.....	541
SPI International S.A., Luxembourg.....	568	Weatherford Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .....	552
Springer Science + Business Media S.A., Luxembourg.....	568		

**ROMERINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 30.452.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire du 13 octobre 2004*

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale a été informée par le Conseil d'Administration que la société a enregistré une perte de plus de la moitié du capital social.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide la continuation de la société.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(088966.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

**FARAD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 80.587.

*Résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> octobre 2004*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Olivier de Rosmorduc de son mandat d'administrateur.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Certifié sincère et conforme

S. Thill

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00613. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089081.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

**LSF5 FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,-.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 102.633.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004, que M. John Donald Dell a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 septembre 2004.

Sont désormais gérants de la Société:

- M. Benjamin D. Velvin III; et
- M. Philippe Detournay.

Pour publication

Pour la Société LSF5 FINANCE, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087917.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

**TERCAS LUX SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 82.302.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

M. Paoli / H. de Monthebert

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

(088030.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**SCOTTISH WORLD FUND, Fonds Commun de Placement.**

*Amendment of the Management Regulations*

By a resolution of MARTIN CURRIE GEFINOR FUND MANAGEMENT COMPANY acting as Management Company of SCOTTISH WORLD FUND, the Management Regulations are amended as follows:

1 - The Fund

Amendment of the first sentence of Article 1 as follows:

«Under the sponsorship of MARTIN CURRIE MANAGEMENT LIMITED, Edinburgh, Scotland, and GEFINOR FINANCE S.A., Geneva, Switzerland, SCOTTISH WORLD FUND (hereafter referred to as the «Fund»), organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg as a mutual investment fund («fonds commun de placement») is an unincorporated co-proprietorship of transferable securities and other assets of the Fund, managed in the interests of its co-owners (hereafter referred to as the «Shareholders») by MARTIN CURRIE GEFINOR FUND MANAGEMENT COMPANY (hereafter referred to as the «Management Company»), a company incorporated under the laws of Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office in Luxembourg.»

3 - The Custodian

Amendment of the title and amendment of the fourth paragraph of article 3 as follows:

«3 - The Custody and Paying Agent»

«Upon receipt of instructions from the Management Company, the Registrar and Transfer Agent will perform, or cause to be performed all acts of disposal with respect to the assets of the Fund and will be alone qualified on behalf of the Management Company to issue share certificates against payment of the corresponding Net Asset Value, to keep books concerning the shares and share certificates issued and/or cancelled, to satisfy redemption applications as set forth by these regulations and to cancel, in agreement with the Management Company, the redeemed share certificates. The Custody and Paying Agent appointed by it shall make distribution of the dividends of the Fund.»

5 - Issue of Shares

Amendment of the second and fourth and subsequent paragraphs of article 5 as follows:

«Shares shall be issued by the Management Company subject to payment therefor to the Custodian, and certificates shall be issued by the Registrar and Transfer Agent on behalf of the Management Company upon its instruction, provided that payment therefor shall have been received by the Custodian within five days from the Custodian's billing.

Further, the Management Company may:

- a. reject at its discretion any application for Shares;
- b. identify the investors in the manner required by the Luxembourg Law for the prevention of money laundering;

c. redeem at any time the shares held by Shareholders who are excluded from purchasing or holding shares.

Pursuant to the Luxembourg law of 7 July 1989 to combat drug addiction, to the Luxembourg laws of 5 April 1993 and of 11 August 1998 relating to the financial sector and to the IML Circular 94/112 duly completed by the BCL Circular 98/153 of November 24, 1998 and the CSSF Circular 2000/16 of August 23, 2000 as they may be amended from time to time, obligations have been imposed on all professionals of the financial sector to prevent the use of UCIs for money laundering purposes. Within this context a procedure for the identification of investors has been imposed.

The subscription form of an investor must be accompanied, in the case of individuals, by a certified copy of the subscriber's passport or identification card (any such copy must be certified to be a true copy of the original by one of the following authorities: ambassador, consul, notary or police officer) and in case of legal entities, a copy of the subscriber's articles of incorporation and where applicable, an extract from the commercial register in the following cases:

1. In the case of direct subscriptions of Shares;
2. In the case of subscriptions received by the Management Company from any Intermediary resident in a country that does not impose on such Intermediary an obligation to identify investors equivalent to the one required by the Luxembourg Law for the prevention of money laundering;
3. In the case of subscriptions received by the Management Company from a subsidiary or a branch whose parent company is subject to an identification obligation equivalent to the one required by the Luxembourg Law, if the law applicable to the parent company does not require it to control the respect of these provisions by its subsidiaries or branches.

In the event of delay or failure by the investor to produce any such information required for verification purposes, the Board of Directors of the Company (and each of the Intermediary and Registrar and Transfer Agent) may refuse to accept the application and all subscription monies.

In addition, the Management Company must identify the origin of funds in cases where they are transferred from financial institutions that are not subject to an identification obligation equivalent to the one required by the Luxembourg Law. Subscriptions requests may be suspended temporarily until the origin of the funds is identified.

It is generally accepted that professionals of the financial sector, resident in countries that have ratified the recommendations of the Financial Action Task Force (FATF) are deemed to be Intermediaries having an identification obligation equivalent to the one required by Luxembourg Law.

The countries which have ratified the conclusions of the FATF at the date of the present management regulations include: Argentina, Australia, Austria, Belgium, Brazil, Canada, Denmark, Finland, France, Germany, Greece, Hong Kong, Iceland, Ireland, Italy, Japan, the Grand Duchy of Luxembourg, the Netherlands, New Zealand, Norway, Mexico, Portugal, Singapore, Spain, Sweden, Switzerland, Turkey, the United Kingdom, the United States of America, the Gulf Cooperation Council, South Africa and Russia.

Any information provided to the Company in this context is collected for anti-money laundering compliance purposes only.»

#### 7 - Share Certificates

Amendment of the first paragraph of Article 7 as follows:

«Any person or corporate body shall be eligible to participate in the Fund by subscribing for one or several shares, subject, however, to the provisions contained in Article 5 of these regulations. The Registrar and Transfer Agent will issue, in representation of shares, certificates in bearer or registered form. Bearer share certificates with coupons attached will be issued in denominations of 1, 10, 100 and 1,000 shares.»

#### 10 - Redemption

Amendment of the third paragraph of Article 10 as follows:

«Payment of the redemption price will customarily be made by the Custodian in U.S. Dollars not later than five bank business days after determination of the applicable redemption price, following the receipt by the Registrar and Transfer Agent of the application for redemption and of the share certificates.»

#### 11 - Charges of the Fund

Introduction of 4 paragraphs in Article 11 as follows:

«The Management Company and the Investment Adviser are entitled to fees payable at the end of each quarter at an aggregate annual rate of 0.75 per cent of the Net Asset Value of the Fund at the end of the relevant quarter.

The Custodian is entitled to fees based on the Net Asset Value of the Fund and payable quarterly in arrears as shown in the Custody and Paying Agent Agreement and to refund of any reasonable disbursements and out-of-pocket expenses, including without limitation telephone, telex, cable and postage expenses.

The Administrative, Corporate and Domiciliary Agent is entitled to fees based on the Net Asset Value of the Fund and Payable quarterly in arrears as shown in the Administrative, Corporate and Domiciliary Agent Agreement and to refund of any reasonable disbursements and out-of-pocket expenses, including without limitation telephone, telex, cable and postage expenses.

The Registrar and Transfer Agent is entitled to fees based on the Net Asset Value of the Fund and Payable quarterly in arrears as shown in the Registrar and Transfer Agent Agreement and to refund of any reasonable disbursements and out-of-pocket expenses, including without limitation telephone, telex, cable and postage expenses.»

#### 19 - Guarantees

Amendment of the Article 19 as follows:

«MARTIN CURRIE MANAGEMENT LIMITED, Edinburgh, Scotland and GEFINOR FINANCE S.A., Geneva, Switzerland, as principal Shareholders of the Management Company and the Custodian (SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

S.A., Luxembourg), jointly and severally guarantee due observance by the Management Company of all terms and provisions of these regulations.»

These amendments will come into force five days after their publication in the Mémorial C.

Luxembourg, December 9th, 2004.

MARTIN CURRIE GEFINOR FUND MANAGEMENT COMPANY

*Management Company*

Signatures

SOCIETE GENERALE BANK AND TRUST S.A.

*Custodian and Paying Agent*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08843. – Reçu 18 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(001505.4//108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2005.

---

**SCOTTISH WORLD FUND, Fonds Commun de Placement.**

**Société de gestion: MARTIN CURRIE GEFINOR FUND MANAGEMENT COMPANY.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 21.167.

Le règlement de gestion de SCOTTISH WORLD FUND, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

*Pour SCOTTISH WORLD FUND*

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(001507.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2005.

---

**HYGA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 94.817.

Le rapport annuel révisé au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

P. Bartz / F. Nilles

*Fondé de Pouvoir Principal / Sous-Directeur Principal*

(088032.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

---

**TSCHINGEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 88.236.

RECTIFICATIF

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 16 juillet 2004 à 14.00 heures au siège social*

Il y a lieu de lire en lieu et place de «Annulation du nantissement des 646 actions de la Société au profit de Monsieur Vien Nguyen Son avec effet au 16 juillet 2004»:

Renouvellement du nantissement sur les 646 actions de la société TSCHINGEL S.A. au profit de l'Obligataire de la société TSCHINGEL avec effet au 16 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07274. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088471.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**FirstRand INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 55.632.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

C. Lanz / F. Nilles

*Mandataire Commercial / Sous-Directeur Principal*

(088043.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**STERLING LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
H. R. Luxemburg B 74.265.

Die Gesellschaft wurde am 11. Februar 2000 gegründet gemäß Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 366 vom 22. Mai 2000.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2000, eingetragen in Luxemburg den 27. Oktober 2004, unter der Referenz LSO-AV06972, wurde am 29. Oktober 2004 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Für Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

(087576.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

**STERLING LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
H. R. Luxemburg B 74.265.

Die Gesellschaft wurde am 11. Februar 2000 gegründet gemäß Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 366 vom 22. Mai 2000.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2001, eingetragen in Luxemburg den 27. Oktober 2004, unter der Referenz LSO-AV06970, wurde am 29. Oktober 2004 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Für Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

(087572.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

**STERLING LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
H. R. Luxemburg B 74.265.

Die Gesellschaft wurde am 11. Februar 2000 gegründet gemäß Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 366 vom 22. Mai 2000.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2002, eingetragen in Luxemburg den 27. Oktober 2004, unter der Referenz LSO-AV06974, wurde am 29. Oktober 2004 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Für Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

(087577.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

**STERLING LUXEMBOURG (No.1 ), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 74.265.

La société a été constituée suivant acte reçu par Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 28 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 495 du 12 juillet 2000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AV00605, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(087585.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

---

**ING (L) LIQUID, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 86.762.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

*Par délégation*

ING LUXEMBOURG

Signatures

(088048.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

---

**ING (L) LIQUID, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 86.762.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 12 octobre 2004 à Luxembourg*

*Conseil d'Administration:*

Monsieur Eugène Muller, Monsieur Odilon De Groote, Monsieur Philippe Catry, Monsieur Alexander Deveen et Monsieur Jean Sonnevile sont renommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

*Réviseur d'Entreprises:*

Reconduction du mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, Parc d'activité Syrdall à L-5365 Munsbach.

Les mandats sont accordés pour une période d'un an jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 30 juin 2005.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

*Par délégation*

ING LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04133. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088051.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

---

**ETANG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 102.508.

*Extrait du contrat de vente et transfert de parts sociales daté du 21 octobre 2004*

Entre:

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et la société

REGGEHUYS MANAGEMENT B.V., ayant son siège social au Zwiepseweg 27, NL-7241 GM Lochem, Pays-Bas.

La société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. cède à REGGEHUYS MANAGEMENT B.V. qui accepte 125 parts sociales, représentant 100% du capital social de la société ETANG INVESTMENTS, S.à r.l., selon les conditions stipulées dans le contrat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

K. Van Baren / C. Speecke

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV06997. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088356.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

---

**FINANCIERE RONDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Épernay.  
R. C. Luxembourg B 19.990.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 avril 2004*

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an au poste d'administrateurs:

Messieurs Michel Vedrenne, Jean-Jacques Pire et Michel Parizel.

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an au poste de Commissaire aux comptes:

DELOITTE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05540. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(088305.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**FINANCIERE RONDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Épernay.  
R. C. Luxembourg B 19.990.

*Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 avril 2004*

Le Conseil d'Administration a nommé à l'unanimité Président du Conseil d'Administration et Administrateur-délégué:

Monsieur Michel Vedrenne.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05539. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(088307.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**POLE STAR HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 61.010.

Le bilan au 31 décembre 2002, non approuvé à défaut de présence et/ou de représentation d'actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2004 et lors de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 7 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

(088404.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**PLATANUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 71.476.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2004 a ratifié la décision du Conseil d'administration du 25 septembre 2003 de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Benoît Frin en remplacement de MONTEREY SERVICES S.A.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Gérard Birchen, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Benoît Frin. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Madame Marie-José Reyter, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Monique Juncker, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Marie-José Reyter, Administrateur,

- Madame Monique Juncker, Administrateur,

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour PLATANUS S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07007. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088349.3/029/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

---

**DEFINLUX DFL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.308.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2003 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Francine Herkes. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

- Maître Blanche Moutrier, notaire, 19, rue de l'Eau, L-4101 Esch-sur-Alzette,
  - Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
  - Monsieur Dirk van Reeth, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour DEFINLUX DFL S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07194. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088345.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

---

**AEROPHOTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 83.452.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(088418.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**INSINGER DE BEAUFORT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 62.234.

En date du 29 octobre 2004, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a décidé:

- de révoquer avec effet immédiat Audrey Dumont en tant que Signature Autorisée B de la Société.
- d'accepter la nomination avec effet immédiat de Danielle Buche en tant que nouvelle Signature Autorisée B de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088419.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**CREDIT SUISSE BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 44.866.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris; Zurich; Président,

Raymond Melchers; Luxembourg, Vice-président;

Luca Diener; Zurich,

Stefan Mächler; Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088411.3/736/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**CALIM INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 16.181.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CALIM INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(088369.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**CALIM INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 16.181.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CALIM INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(088371.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**CALIM INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 16.181.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CALIM INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(088372.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**TAI FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 42.637.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2004 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier en remplacement de Monsieur Dirk van Reeth.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:  
Monsieur Robert Hovenier, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,  
Madame Marie-José Reyter, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,  
Madame Monique Juncker, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,  
ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes:  
FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg,  
a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.  
Pour TAI FINANCE COMPANY S.A.  
M. Juncker  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088353.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**CREDIT SUISSE EQUITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 44.867.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris; Zurich; Président,  
Raymond Melchers; Luxembourg, Vice-président;  
Luca Diener; Zurich,  
Stefan Mächler; Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.  
Certifié sincère et conforme  
CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.  
J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07512. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088413.3/736/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**CREDIT SUISSE EURO BOND EXPRESS MANAGEMENT COMPANY S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 66.001.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris; Zurich; Président,  
Raymond Melchers; Luxembourg, Vice-président;  
Luca Diener; Zurich,  
Stefan Mächler; Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.  
Certifié sincère et conforme  
CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.  
J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088415.3/736/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**CREDIT SUISSE INDEXMATCH MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 71.137.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris; Zurich; Président,  
Raymond Melchers; Luxembourg, Vice-président;  
Luca Diener; Zurich,  
Stefan Mächler; Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088417.3/736/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**HIVA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 45.452.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(088420.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**FIGEC LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 67.484.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 février 2004*

Sont élus administrateurs pour une période de six ans:

- Monsieur Ronald Weber, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alain Collot, demeurant à Metz (France);
- Monsieur Jean-Jacques Joppin, demeurant à Metz (France).

Est nommé commissaire pour une durée de six ans:

- FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et celui du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2009 statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signatures

Experts comptables et fiscaux - Réviseurs d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088430.3/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**BEGUR SEGLE XXI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 90.409.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088421.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**VERVLOET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 29.523.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088422.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**LA PROVENÇALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle Grasbusch.  
R. C. Luxembourg B 25.700.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088423.2/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**SVMO S.A., SOCIETE DE VENTE DE MACHINES OUTILS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 75.851.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088427.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**GEMS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 41.272.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088428.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**TIVOLA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.  
R. C. Luxembourg B 67.331.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société TIVOLA IMMOBILIERE S.A. qui s'est tenue au siège social de la société le 27 octobre 2004 que:

1. L'assemblée a accepté la démission avec effet immédiat de Messieurs Marc Kleyr et Andreas Komninos du poste d'administrateur de la société.

2. Par vote spécial l'assemblée a accordé aux administrateurs sortants précités décharges pleine et entière pour l'exercice de leur mandat jusqu'au moment de leur démission.

3. L'assemblée a nommé au conseil d'administration:

a) Monsieur Fred Alessio, administrateur des sociétés, né à Bettembourg le 18 mars 1958, demeurant à L-3630 Kayl, 20, rue de Dudelange,

b) Monsieur John Weber, expert comptable, né à Wiltz le 17 mai 1950, demeurant à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne,

qui termineront le mandat de leur prédécesseurs démissionnaires.

4. L'assemblée a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société à: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088425.3/850/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**LATINCOM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 82.203.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088429.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**TRUFFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-Rue.  
R. C. Luxembourg B 24.959.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 15 octobre 2004, enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2004, volume 529, folio 55, case 12;

I.- Que la société anonyme TRUFFI INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-Rue, R.C.S. Luxembourg section B numéro 24.959, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 octobre 1986, publié au Mémorial C numéro 353 du 19 décembre 1986, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant en date du 29 décembre 1993, publié au Mémorial C numéro 135 du 11 avril 1994, et en date du 13 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1.152 du 31 juillet 2002.

II.- Q'en tant qu'actionnaire unique sa mandante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société anonyme TRUFFI INTERNATIONAL S.A.;

que sa mandante déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 octobre 2004.

Pour extrait conforme

J. Seckler

(088534.3/231/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---



**F.J.M.P. PUNDEL S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-5480 Wormeldange, 149, rue Principale.

R. C. Luxembourg E 491.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-sept août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- Monsieur Fernand Pundel, viticulteur, né à Luxembourg, le 13 août 1949, demeurant à L-5480 Wormeldange, 149, rue Principale (matricule 1949 0813 198),

2.- Madame Jeanne Sibenaler, viticultrice, épouse de Monsieur Fernand Pundel, née à Lenningen, le 7 septembre 1952, demeurant à L-5480 Wormeldange, 149, rue Principale (matricule 1952 0907 346),

3.- Monsieur Marc Pundel, professeur, né à Luxembourg, le 3 mars 1976, demeurant à L-5552 Remich, 20, route de Mondorf (matricule 1976 0303 111),

4.- Monsieur Pit Pundel, viticulteur, né à Luxembourg, le 28 septembre 1978, demeurant à L-5480 Wormeldange, 149, rue Principale (matricule 1978 0928 150).

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société civile immobilière qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet l'achat, la construction, la location et la vente d'immeubles.

Elle peut faire toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et l'exploitation.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de F.J.M.P. PUNDEL S.C.I., société civile immobilière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Wormeldange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 375.000,00), représenté par trente sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de dix euros (EUR 10,00) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Fernand Pundel, prénommé, six mille deux cent cinquante parts sociales	6.250
2.- Madame Jeanne Pundel-Sibenaler, prénommée, six mille deux cent cinquante parts sociales	6.250
3.- Monsieur Marc Pundel, prénommé, douze mille cinq cents parts sociales	12.500
4.- Monsieur Pit Pundel, prénommé, douze mille cinq cents parts sociales	12.500
Total: trente-sept mille cinq cents parts sociales	37.500

Ces parts ont été libérées par apport à la société des immeubles ci-après désignés, inscrits au cadastre comme suit:

Commune de Wormeldange, section C de Wormeldange:

- Numéro 2031/8061, lieu-dit «Rue Principale», vigne, contenant 6 ares 55 centiares,
- Numéro 2031/8062, même lieu-dit, vigne, contenant 5 ares 20 centiares,
- Numéro 2052/6653, même lieu-dit, jardin, contenant 5 ares 50 centiares.

*Titre de propriété*

En vertu d'un acte de partage d'ascendants, reçu par le notaire Aloyse Weirich, alors de résidence à Bettembourg, en date du 14 décembre 1985, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 24 janvier 1986, volume 1038, numéro 127, Madame Marie Schetgen avait fait donation à Monsieur Fernand Pundel de la nue-propriété des immeubles prédésignés.

En vertu d'un contrat de mariage, reçu par le notaire instrumentaire, en date du 7 septembre 1994, les droits et parts de Monsieur Fernand Pundel sont devenus biens communs des époux Pundel-Sibenaler.

En vertu d'un acte de partage d'ascendants, reçu par le notaire instrumentaire, en date du 16 décembre 2003, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 29 décembre 2003, volume 1832, numéro 24, les époux Fernand Pundel-Sibenaler avaient fait donation à leurs fils, Monsieur Marc Pundel et Monsieur Pit Pundel, à chacun d'eux pour un tiers (1/3) indivis en nue-propriété des prédits immeubles.

En vertu d'un acte de renonciation à usufruit, reçu par le notaire instrumentaire en date de ce jour (numéro 17.392/04 du répertoire), non encore enregistré ni transcrit, Madame Marie Schetgen a renoncé purement et simplement à son usufruit viager qu'elle s'est réservé sur les prédits immeubles, de sorte qu'ils appartiennent dès lors aux époux Fernand Pundel-Sibenaler, à Monsieur Marc Pundel et à Monsieur Pit Pundel, à chacun d'eux pour un tiers (1/3) indivis en pleine propriété.

**Art. 6.** La cession des parts s'opérera par acte authentique ou sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sociales seront librement cessibles entre associés.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non-associés qu'avec le consentement de tous les associés.

**Art. 7.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

**Art. 8.** Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil.

**Art. 9.** La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs de ses associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers ou ayants-cause de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un ou de plusieurs des associés ne mettent pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

**Art. 10.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs administrateurs nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement d'un des administrateurs, il sera pourvu à son remplacement par décision des associés.

**Art. 11.** Le ou les administrateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et faire ou autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Le ou les administrateurs peuvent acheter tous immeubles.

Ils administrent les biens de la société et ils la représentent vis-à-vis des tiers et toutes administrations, ils consentent, acceptent et résilient tous baux et locations, pour le terme et aux prix, charges et conditions qu'ils jugent convenables.

Ils touchent les sommes dues à la société à tel titre et pour telle cause que ce soit. Ils paient toutes celles qu'elle peut devoir ou en ordonnent le paiement.

Ils règlent et arrêtent tous comptes avec tous créanciers et débiteurs. Ils exercent toutes les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant.

Ils autorisent aussi tous traités, transactions, compromis, tous acquiescements et désistements, ainsi que toutes subrogations et toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres droits, avant ou après paiement.

Ils arrêtent les états de situation et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des associés. Ils statuent sur toutes propositions à lui faire et arrêtent son ordre du jour.

Ils peuvent confier à telles personnes que bon leur semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

La présente énumération est énonciative et non limitative.

Pour la vente d'immeubles, pour contracter des prêts et consentir des hypothèques, le ou les administrateurs doivent obtenir l'accord de l'assemblée générale des associés donné à l'unanimité.

**Art. 12.** Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société.

**Art. 13.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

**Art. 14.** Les associés se réunissent au moins une fois par an à l'endroit qui sera indiqué dans l'avis de convocation.

Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les administrateurs quand ils le jugent convenables, mais ils doivent être convoqués dans le délai d'un mois, si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un cinquième au moins de toutes les parts sociales.

Les convocations aux réunions ordinaires ou extraordinaires ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés au moins cinq jours à l'avance et doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Les associés peuvent même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

**Art. 15.** Dans toutes les réunions chaque part donne droit à une voix.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés, à moins de dispositions contraires des statuts.

**Art. 16.** Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, quelle qu'en soit la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux statuts ne sont prises qu'à la majorité des deux tiers (2/3) de toutes les parts existantes.

**Art. 17.** En cas de dissolution de la société, la liquidation de la société se fera par les soins du ou des administrateurs ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

Le ou les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associés, faire l'apport à une autre société civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute, ou la cession à une société ou à toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

Le produit net de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

**Art. 18.** Les articles 1832 et 1872 du Code Civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

*Evaluation des frais*

Les frais incombant à la société à raison de sa constitution sont estimés approximativement à trois mille quatre cents euros (EUR 3.400,00).

Les comparants déclarent être père, mère et fils et requérir la réduction fiscale prévue pour les sociétés familiales.

*Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite les associés se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à un.

2.- Est nommé administrateur pour une durée indéterminée:

Monsieur Marc Pundel, prénommé.

La société est valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle de l'administrateur.

3.- L'adresse de la société sera la suivante:

L-5480 Wormeldange, 149, rue Principale.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire, lequel certifie l'état civil des parties sur base d'extraits des registres de l'état civil.

Signé: F. Pundel, J. Sibenaler, M. Pundel, P. Pundel, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, vol. 934B, fol. 73, case 5. – Reçu 1.875 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

E. Schlessler.

(088522.3/227/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**LATINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 82.204.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088431.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**TOOL INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 23.271.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature

*Un mandataire*

(088432.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**LUXBAT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 70.294.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

LUXBAT S.A.

Signatures

(088484.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**TransEuropean PROPERTY HOLDINGS (BELGIUM) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 103.701.

—  
STATUTES

In the year two thousand and four, on the twelfth day of October.  
Before Us, Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

TransEuropean PROPERTY LIMITED PARTNERSHIP II, a Limited Partnership company duly incorporated under the laws of the United Kingdom, and registered at the Companies House under the number LP5270, with registered office in GB-London SW1X 9QF, 166 Sloane Street,

hereby represented by Mrs Xenia Kotoula, company director, residing professionally in L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri,

by virtue of a proxy given under private seal and dated 29 September 2004.

The aforementioned proxy, being initialled *ne varietur* by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing, acting under the given authority, announced the formation of a limited company with one single partner, governed by the relevant law and present articles.

**Art. 1.** There is formed a company with limited liability under Luxembourg law which will be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

The company has been formed for an unlimited period of time to run from this day.

**Art. 2.** The object of the company is either to acquire real estate or to acquire participations in companies which either directly or indirectly own real estate.

The company may undertake all commercial, personal property, real estate and financial operations related directly or indirectly to the abovementioned activities or which may facilitate their realisation.

**Art. 3.** The company will assume the name of TransEuropean PROPERTY HOLDINGS (BELGIUM) II, S.à r.l.

**Art. 4.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

**Art. 5.** The company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each.

All shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) is at the disposal of the company, as has been proved to the undersigned notary, who specifically acknowledges it.

**Art. 6.** The company's shares are freely transferable between partners. They may only be disposed of to new partners following the passing of a resolution of the partners in general meeting, with a majority amounting to three quarters of the share capital.

**Art. 7.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the partners will not bring the company to an end.

**Art. 8.** Neither creditors nor heirs may for any reason create a charge on the assets or documents of the company.

**Art. 9.** The company is administered by one or several managers, not necessarily partners, appointed by the general assembly.

In dealing with third parties, the manager or managers have extensive powers to act in the name of the company in all circumstances, if the general meeting does not provide other dispositions.

The company may also appoint one or more persons, shareholders or not, as signing clerks or managers and fix their powers.

The company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager and, in case of a plurality of managers, by the joint signatures of any two managers.

**Art. 10.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are simply authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 11.** Each partner may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Each partner may appoint a proxy to represent him at meetings.

As long as the company has only one partner, he has the rights as laid down for the extraordinary general meeting.

The resolutions of the single partner have to be kept in a register at the registered office.

**Art. 12.** The company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 13.** Each year on the thirty-first of December, the books are closed and the manager or managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

**Art. 14.** Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the company's registered office.

**Art. 15.** The receipts stated in the annual inventory, after deduction of general expenses and amortisation, represent the net profit.

Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the partners.

**Art. 16.** At the time of winding up the company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed in a general meeting by the partners who will fix their powers and remuneration.

**Art. 17.** For all points not regulated by these Articles of Association, the partners subject and submit themselves to the legal provisions.

#### *Transitory Provisions*

The first accounting year will start on the date of formation of the company and will end on the 31 December 2004.

#### *Costs*

The formation expenses are estimated by the appearing party at approximately one thousand two hundred and fifty Euro (EUR 1,250.00).

#### *Extraordinary general meeting*

The single partner representing the whole of the company's share capital has forthwith carried the following resolutions:

- 1) The number of the managers of the Company is fixed at three.
- 2) Are appointed as managers for an unlimited period:
  - a) Mr Ian Baker, chartered accountant, born in Carshalton (United Kingdom), on 3 February 1961, residing in GB-Surrey KT17 4JT, 14 Bunbury Way, Epsom Town, Longdown Lane South,
  - b) Mr Hugo Neuman, company director, born in Amsterdam (The Netherlands), on 21 October 1960, residing professionally in L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri,
  - c) Mrs Xenia Kotoula, company director, born in Athens (Greece), on 30 November 1973, residing professionally in L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

The Company will be bound by the joint signatures of two managers.

- 3) The registered office is established in L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri (B.P. 8, L-2010 Luxembourg).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German translation.

On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by the surname, name, civil status and residence, the appearing person signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendvier, den zwölften Oktober.

Vor uns Notar Emile Schlessler, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

TransEuropean PROPERTY LIMITED PARTNERSHIP II, eine Limited Partnership Gesellschaft, gegründet nach dem Recht des Vereinigten Königreiches, registriert im «Companies House» unter der Nummer LP 5270, mit Gesellschaftssitz in GB-London SW1X 9QF, 166 Sloane Street,

hier vertreten durch Frau Xenia Kotoula, Geschäftsführerin, beruflich wohnhaft in L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri,

auf Grund einer ihr erteilten Vollmacht unter Privatschrift vom 29. September 2004.

Vorerwähnte Vollmacht bleibt, nach ne varietur Paraphierung durch die Erschienene und den Notar, der Urkunde beigelegt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Diese Komparentin, namens wie sie handelt, ersuchte den Notar, die Satzung einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit einem einzigen Gesellschafter wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1.** Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, welcher die diesbezügliche Gesetzgebung und die nachfolgenden Artikel zu Grunde liegen.

Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Zeit, beginnend mit dem heutigen Datum, gegründet.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Grundeigentum oder der Erwerb von Beteiligungen in Gesellschaften, die direkt oder indirekt Grundeigentum halten.

Die Gesellschaft kann alle Operationen finanzieller, industrieller, mobiliarer und immobilärer Art tätigen, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

**Art. 3.** Die Gesellschaft führt die Bezeichnung TransEuropean PROPERTY HOLDINGS (BELGIUM) II, S.à r.l.

**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Er kann durch Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 5.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) eingeteilt in fünf-hundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,00).

Alle Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

**Art. 6.** Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen ist frei unter Gesellschaftern. Die Anteile können nur an neue Gesellschafter abgetreten werden durch Beschluss der Gesellschafter in einer Generalversammlung mit einer Mehrheit von drei Viertel des Gesellschaftskapitals.

**Art. 7.** Die Gesellschaft wird nicht durch Tod, Aberkennung der bürgerlichen Rechte, Insolvenz oder Bankrott eines Gesellschafters aufgelöst.

**Art. 8.** Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall einen Antrag auf Siegelanlegung am Firmeneigentum oder an den Firmenschriftstücken stellen.

**Art. 9.** Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von der Gesellschaftsversammlung ernannt werden.

Falls die Gesellschaftsversammlung nichts anders bestimmt, haben der oder die Geschäftsführer gegenüber Dritten die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft bei allen Geschäften zu vertreten, welche im Rahmen des Gesellschaftszweckes liegen.

Die Gesellschaft kann auch eine oder mehrere Personen, ob Gesellschafter oder nicht, zu Prokuristen oder Direktoren bestellen und deren Befugnisse festlegen.

Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers oder, im Falle von mehreren Geschäftsführern, durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern, rechtsgültig verpflichtet.

**Art. 10.** Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft gehen die Geschäftsführer keine persönlichen Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 11.** Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben, wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung aufgrund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Solange die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, besitzt er die der Generalversammlung zustehenden Rechte.

Die Entscheidungen des Gesellschafters sind in einem Register am Gesellschaftssitz aufzubewahren.

**Art. 12.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember jeden Jahres.

**Art. 13.** Am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und der oder die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst der Gewinn- und Verlustrechnung.

**Art. 14.** Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

**Art. 15.** Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugefügt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

**Art. 16.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschaftsversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschaftsversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 17.** Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

#### *Übergangsbestimmungen*

Das erste Geschäftsjahr beginnt zum Zeitpunkt der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2004.

#### *Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden von der erschienenen Partei auf etwa eintausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 1.250,00) geschätzt.

#### *Beschluss des einzigen Gesellschafters*

Sofort nach Gründung der Gesellschaft hat die alleinige Anteilsinhaberin folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Die Anzahl der Geschäftsführer wird festgesetzt auf drei.
- 2) Zu Geschäftsführern für einen unbegrenzten Zeitraum werden ernannt:
  - a) Herr Ian Baker, Wirtschaftsprüfer, geboren in Carshalton (Grossbritannien), am 3. Februar 1961, wohnhaft in GB-Surrey KT17 4JT, 14 Bunbury Way, Epsom Town, Longdown Lane South,
  - b) Herr Hugo Neuman, Gesellschaftsdirektor, geboren in Amsterdam (Niederlande), am 21. Oktober 1960, beruflich wohnhaft in L-1724 Luxemburg, 33, boulevard du Prince Henri,
  - c) Frau Xenia Kotoula, Gesellschaftsdirektorin, geboren in Athen (Griechenland), am 30. November 1973, beruflich wohnhaft in L-1724 Luxemburg, 33, boulevard du Prince Henri.

Die Gesellschaft ist rechtskräftig gebunden durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern.

- 3) Sitz der Gesellschaft ist in L-1724 Luxemburg, 33, boulevard du Prince Henri (B.P. 8, L-2010 Luxemburg).



Der unterzeichnete Notar versteht und spricht Englisch und erklärt, dass auf Wunsch der erschienenen Person gegenwärtige Urkunde in Englisch verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung.

Auf Ersuchen derselben Person und im Falle von Divergenzen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung massgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erläuterung durch den amtierenden Notar, hat die vorgenannte Komparentin, dem Notar mit Name, Stand und Adresse bekannt, zusammen mit dem Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: X. Kotoula, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 13, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Memorial erteilt.

Luxemburg, den 22. Oktober 2004.

E. Schlessler.

(088527.3/227/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**TRANSPORTS-DEMEMAGEMENTS WAGNER FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4204 Esch-sur-Alzette, 28, rue Large.

R. C. Luxembourg B 82.457.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

*Experts comptables et fiscaux - Réviseurs d'entreprises*

(088434.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**TRANSPORTS-DEMEMAGEMENTS WAGNER FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4204 Esch-sur-Alzette, 28, rue Large.

R. C. Luxembourg B 82.457.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

*Experts comptables et fiscaux - Réviseurs d'entreprises*

(088437.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**POWERGEN AUSTRALIA INVESTMENTS LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: AUD 530.000,-.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 80.940.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique POWERGEN UK en date du 5 juillet 2004*

Il résulte du procès-verbal d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2004 des actionnaires de l'associé unique de la société, enregistré auprès du registre de commerce britannique «Companies House» en date du 5 juillet 2004, que la société POWERGEN UK plc, ayant eu son siège social à City Point, 1, Ropemakers Street, London EC2Y 9HT, a modifié son nom en E.ON UK plc et transféré son siège social à Westwood Way, Westwood Business Park, Coventry, CV4 8LG. La société est enregistrée au registre de «Companies House» sous le numéro 02366970.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 27 octobre 2004.

M. E. Isaac.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088470.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**A.S.M. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 34.024.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088435.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**A.S.M. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 34.024.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2004*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05785. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088399.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**ENTREPRISE DE JARDINAGE PHILIPPE LOSCHETTER, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8212 Mamer, 30, rue du Baerendall.  
R. C. Luxembourg B 49.196.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

*Experts comptables et fiscaux - Réviseurs d'entreprises*

(088440.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**IMBEX HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 25.238.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 15 octobre 2004 que: Le conseil d'administration a coopté en remplacement de Madame Marjorie Golinvaux, administrateur démissionnaire, jusqu'à l'assemblée délibérant sur les comptes au 31 décembre 2003:

Monsieur Christian Gaillot, demeurant à L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X septembre.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00356. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088568.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**INTERPROF A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 81.016.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088439.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**INTERPROF A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 81.016.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2004*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs de Monsieur Hans-Georg Altmaier, Monsieur Pierre Schill et Monsieur Willibald Fischer, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Monsieur Günther Armbrüster, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05788. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088403.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**CTL, CHEMISCH TECHNISCHES LABOR LUXEMBOURG, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 9, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.880.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

*Experts comptables et fiscaux - Réviseurs d'entreprises*

(088441.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**MEDIA TRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 43.049.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 octobre 2004 que:

- La démission de Monsieur Pierre Koshakji en date du 17 octobre 2004 de son poste d'administrateur est acceptée. Pleine et entière décharge lui est accordée pour la durée de son mandat.

- Est nommé nouvel administrateur Monsieur Damir Perge, entrepreneur, né le 14 septembre 1963 à Sremska Mitrovica (Yougoslavie), demeurant à 3002 Foxcreek Drives, Richardson, TX 75082 (U.S.A.). Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'année 2004, donc en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07057. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(088630.3/502/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**RIMARGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 72, rue Marie-Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 76.827.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

*Experts comptables et fiscaux - Réviseurs d'entreprises*

(088443.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**WEATHERFORD HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 103.704.

STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-eighth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

WEATHERFORD (G.B.) LLP a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Weatherford House, Lawson Road, Dyce, Aberdeen AD32 0 DR, the United Kingdom.

The founder is here represented by Mr Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party in the capacity in which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation (the «Articles») of a «société à responsabilité limitée» which such party declared to incorporate.

**Name - Object - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability company (the «Company»), governed by the present Articles and by current Luxembourg laws (the «Law»), of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «sociétés à responsabilité limitée».

**Art. 2.** The Company's name is WEATHERFORD HOLDING (LUXEMBOURG), S.à.r.l.

**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises; to acquire or through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company have a direct or indirect financial interest any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholder(s) deliberating in the manner provided by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered

office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders or the sole shareholder (as the case may be).

#### Capital - Share

**Art. 8.** The Company's capital is set at GBP 12,000 (twelve thousand Pounds Sterling), represented by 240 (two hundred and forty) shares with a nominal value of GBP 50 (fifty Pounds Sterling) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore, the provisions of articles 189 and 190 of the Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

**Art. 11.** The Company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholder(s).

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable sums are available as regards the excess purchase price.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

#### Management

**Art. 12.** The Company will be managed by at least one manager. In the case where more than one manager would be appointed, the managers would form a board of managers. The manager(s) need not be shareholders of the Company. In the case where there would be only one sole manager, this sole manager has all the powers of the board of managers.

The managers shall be appointed, and their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole shareholder, by decision of the sole shareholder. The remuneration of the managers can be modified by a resolution taken at the same majority conditions. The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager. All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of one manager.

The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 13.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company, he is only responsible for the execution of his mandate.

**Art. 14.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall choose from among its members a chairman. They may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A majority of the managers present in person, by proxy or by representative are a quorum.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by a majority of the managers present or duly represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by written circular, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopy, or by phone, teleconferencing or any other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or two managers. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or two managers.

### General meetings of shareholders

**Art. 15.** Decisions of the shareholders are taken as follows:

in case of plurality of shareholders, the holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five. In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholders number exceeds twenty-five, the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case one general meeting shall be held annually in Luxembourg on the last business day of June. Other general meetings of shareholders shall be held in the city of Luxembourg at time specified in the notice of the meeting.

**Art. 16.** General meetings of shareholders are convened by the board of managers, failing which by shareholders representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who need not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letter to a second meeting.

At this second meeting, resolutions will be taken at the majority of voting shareholders whatever portion of capital may be represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority in number of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of the Law.

As a consequence thereof, the sole shareholder takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

### Financial year - Balance sheet

**Art. 17.** The Company's financial year begins on 1 January and closes on 31 December.

**Art. 18.** Each year, as of 31 December, the board of managers will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor(s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time the board of managers will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 19.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.



If the shareholders number exceeds twenty-five, such inspection shall be permitted only during the fifteen days preceding the annual general meeting of shareholders.

### Supervision of the Company

**Art. 20.** If the shareholders number exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor (commissaire), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders.

Where the thresholds of article 215 of the Law of 1989 on the commercial companies are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseur(s) d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the «Institut des réviseurs d'entreprises».

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

### Dividend - Reserves

**Art. 21.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year 5% (five per cent) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The general meeting of shareholders may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the shareholders proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 22.** Notwithstanding the provisions of article twenty-one, the board of managers or the sole manager (as the case may be) may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager (as the case may be) itself, and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

### Winding-up - Liquidation

**Art. 23.** The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law, or the sole shareholder (as the case may be) must agree on the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

**Art. 24.** The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be attributed to the shareholders proportionally to the shares they hold.

### Applicable law

**Art. 25.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory measures*

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 31 December 2004.

#### *Subscription - Payment*

WEATHERFORD (G.B.) LLP, sole founder prenamed subscribes to all the 240 (two hundred and forty) shares of the Company at their nominal value of GBP 50 (fifty Pounds Sterling) each, for a total amount of GBP 12,000 (twelve thousand Pounds Sterling).

WEATHERFORD (G.B.) LLP declares and acknowledges that the shares subscribed have been fully paid up in cash, therefore the amount of GBP 12,000 (twelve thousand Pounds Sterling) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

#### *Description of the contribution*

The contribution made by WEATHERFORD (G.B.) LLP in exchange of the issuance of shares in WEATHERFORD HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. is composed of cash for an amount of GBP 12,000 (twelve thousand Pounds Sterling).

#### *Evidence of the contribution's existence*

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary by producing a blocking certificate from the bank account of the Company.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand and five hundred euros.

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1. Are appointed as managers for an undetermined duration:

\* Paul Bostock, residing at 2 Oakhill Road, Kintore, Inverurie, Aberdeenshire AB51 0FH, Scotland

\* Burt M. Martin, residing at 4817 Welford, Bellaire, Texas 77401, U.S.A.

\* William G. Fulton, 36 Brimmond Drive, Westhill, Aberdeenshire AB32 6SZ, Scotland.

The Company shall be bound by the sole signature of one manager.

2. The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll - BP 2501, L-1025 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, also hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg City, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, soussigné.

Comparait:

WEATHERFORD (G.B.) LLP, société régie par les lois du Royaume-Uni, dont le siège social est sis Weatherford House, Lawson Road, Dyce, Aberdeen AD32 0 DR, Royaume-Uni.

L'associé fondateur est représenté aux fins des présentes par Monsieur Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, demeura annexée au présent acte pour être déposée avec lui auprès de l'autorité chargée de l'enregistrement.

Le comparant, de par sa qualité, a requis du notaire de dresser comme suit les statuts (les «Statuts») d'une «société à responsabilité limitée» qu'il déclare constituer:

**Dénomination - Objet - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé, par les présentes, une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur («la Loi») et particulièrement par les lois du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 et du 28 décembre 1992 sur «les sociétés à responsabilité limitée».

**Art. 2.** La dénomination de la Société est WEATHERFORD HOLDING (LUXEMBOURG), S.à.r.l.

**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou toutes sociétés étrangères; d'acquérir par voie de participation, de prise ferme ou d'option d'achat, ou de tout autre manière, toutes sûretés, droits de propriété intellectuelle, tous brevets, marques, licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera appropriés, et plus généralement les détenir, gérer, exploiter, vendre ou en disposer, en tout ou en partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier, pour les actions et les sûretés d'une quelconque autre société; de participer, d'apporter son concours dans toutes transactions commerciales, financières ou de toute autre nature, et d'octroyer tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société holding, filiale ou société sur ou toute autre société liée à la Société par un lien quelconque, ou toute société holding, filiale ou société sur dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un intérêt financier; d'emprunter et de soulever des fonds de quelque manière que ce soit, et de garantir le remboursement de tout capital emprunté; enfin, de réaliser toute opération qui présente un lien direct ou indirect avec son objet social, et ce, sans tirer partie de la Loi du 31 juillet 1929 relative aux Sociétés Holding.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec toutes les activités précitées aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut décider de transférer le siège social de la Société dans Luxembourg-Ville.

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-duché du Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant selon les prescriptions légales.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) à la fois au Grand-duché de Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la

nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

**Art. 5.** La Société est formée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** N'entraîneront pas la dissolution de la Société, la mort, la suspension des droits civils, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité de tout associé ou gérant.

**Art. 7.** Les créanciers, les mandataires, les titulaires de plein droit ou les héritiers d'un quelconque des associés ne sont pas autorisés, sous quelque circonstance que ce soit, à solliciter la saisie des actifs et des documents de la Société, ni d'interférer d'une quelconque manière dans la gestion de la Société. Pour l'exercice de leurs droits, ils doivent se référer aux documents financiers et aux résolutions de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (si tel est le cas).

### Capital - parts sociales

**Art. 8.** Le capital de la Société est fixé à 12.000 Livres sterling (douze mille livres sterling) représenté par 240 (deux cent quarante) parts sociales d'une valeur nominale de 50 (cinquante) Livres sterling chacune.

Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés prise dans des conditions identiques à celles requises pour modifier les Statuts.

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent pas être transmises «inter vivos» à des personnes non associées, sauf si les associés représentant au moins les trois-quarts du capital social, y ont consenti au cours d'une assemblée générale.

De plus, les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi ont vocation à s'appliquer.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

**Art. 11.** La Société est autorisée à racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire de(s) associé(s).

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que si la Société dispose de sommes distribuables suffisantes eu égard au surplus du prix de rachat.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

### Gérance

**Art. 12.** La Société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeraient un conseil de gérance. Les gérants peuvent ne pas être associés. Le gérant unique a tous les pouvoirs du conseil de gérance.

Les gérants sont désignés, et leur rémunération fixée, par décision de l'assemblée générale des associés prise à la simple majorité des voix, ou, s'il n'y a qu'un seul associé, par décision de lui seul. La rémunération des gérants pourra être modifiée par une résolution prise dans les mêmes conditions. L'assemblée générale des associés ou l'associé unique (si tel est le cas), peut à tout moment et ad nutum, décider de la révocation et de la nouvelle nomination de tout manager. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou à l'associé unique (si tel est le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature d'un seul gérant.

Le conseil de gérance peut ponctuellement déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel/lesquels peut/peuvent ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les pouvoirs, les devoirs et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

**Art. 13.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 14.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour toute autre fonction qui aurait été précisée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit ou par télécopie, ou par tout autre moyen approprié de communication.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex, ou par tout autre moyen approprié de communication de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues à des dates et lieux fixés lors d'une précédente réunion du conseil de gérance.

Une majorité des membres du conseil de gérance présents en personne, par procuration ou par mandataire forme le quorum.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, ou par tout autre moyen approprié de communication un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs gérants.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou par tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps.

Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf s'il en est disposé autrement par les présents Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés.

Les décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les gérants, produisent effet au même titre que les décisions prises à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président ou deux gérants. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou deux gérants.

#### *Assemblées générales des associés*

**Art. 15.** Les décisions des associés sont prises selon les modalités suivantes:

En cas de pluralité d'associés, la tenue d'une assemblée générale n'est pas obligatoire si le nombre d'associés ne dépasse pas 25 (vingt-cinq) associés. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte entier de chacune des résolutions ou de la décision à prendre, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, e-mail ou par tout moyen de télécommunication approprié. Chaque associé vote alors par écrit.

Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq, les décisions des associés sont prises au cours d'une assemblée générale des associés. Dans une telle hypothèse, une assemblée se tiendra annuellement à Luxembourg le dernier jour ouvré du mois de juin. Les autres assemblées générales des associés pourront se tenir dans la ville de Luxembourg à la date précisée au sein de la convocation à l'assemblée.

**Art. 16.** Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 21 (vingt et un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions de l'assemblée générale des associés ne sont valablement adoptées que si elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si le quorum n'est pas atteint au cours d'une première assemblée générale, les associés sont immédiatement.

Au cours de la seconde assemblée, les résolutions pourront être prises à la majorité des associés participant au vote, peu important la portion de capital qu'ils représentent.

Quoiqu'il en soit, les résolutions visant à modifier les présents Statuts ne pourront être prises que par une assemblée générale des actionnaires, à la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

Il en résulte que l'associé unique prend toutes les décisions qui excède les pouvoirs du conseil de gérance.

Mis à part le cas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent être mentionnés dans un registre ou dressés par écrit.

#### **Exercice social - Comptes annuels**

**Art. 17.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 18.** Chaque année, au 31 décembre, le conseil de gérance dressera un bilan (qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives et accompagné d'une annexe comprenant un état des engagements et les dettes du/des gérant(s)), des commissaires (si tel est le cas) et du/des associé(s) envers la Société.

Dans le même intervalle de temps, le conseil de gérance dressera un compte des pertes et profits, qui sera soumis au vote de l'assemblée générale des associés avec le bilan.

**Art. 19.** Chaque associé peut examiner au siège social de la Société, l'inventaire, le bilan, et le compte des pertes et profits.

#### **Surveillance de la société**

**Art. 20.** Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq, la surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, qui pourront être associés ou non.

Chaque commissaire sera nommé pour une période dont le terme sera la date de l'assemblée générale annuelle des associés.

A la fin de cette période, le/les commissaire(s) pourra/ont être renouvelé(s) dans ses/leurs fonctions sur nouveau vote de l'assemblée générale des associés.

Si les seuils prévus par l'article 215 de la Loi de 1975 sur les Sociétés Commerciales sont atteints, les comptes annuels de la Société seront examinés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises qualifiés soit désignés par l'assemblée générale des associés, soit par l'associé unique (si tel est le cas) parmi les membres de «l'Institut des réviseurs d'entreprises».

Nonobstant les seuils précités, à tout moment, un ou plusieurs commissaire(s) peut/peuvent être nommé(s) sur vote soit de l'assemblée générale des associés ou soit de l'associé unique (si tel est le cas) qui décidera des modalités et conditions de son/leur mandat.

#### **Profits - Réserves**

**Art. 21.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, (après déduction des frais, charges, amortissements et provisions), constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pour cent) du profit net sera affecté à la réserve statutaire.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint à partir du moment ou le montant de la réserve statutaire atteint un dixième du capital social, mais reprend du moment que ce dixième est entamé à tout moment et pour quelque raison que ce soit.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des votes déterminée par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

**Art. 22.** Nonobstant les dispositions de l'article vingt et un, le conseil de gérance ou l'associé unique (si le cas se produit) peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur la base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance ou par l'associé unique (si tel est le cas), desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution; étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des fonds devant être affectés à une réserve établie conformément à la Loi ou aux présents Statuts.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 23.** L'assemblée générale des associés selon la majorité des voix décrite par la Loi, ou l'associé unique (le cas échéant) doivent s'entendre sur le principe de la dissolution et la liquidation de la Société, de même que sur ces conditions.

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera administrée par un ou plusieurs liquidateur(s), personnes physiques ou morales, désignées soit par l'assemblée générale des associés, soit par l'associé unique (le cas échéant), qui déterminera leur pouvoir et fixera leur rémunération.

A la clôture de la liquidation de la Société, l'excédent de la liquidation sera attribué aux associés proportionnellement à leur détention de parts sociales.

#### **Loi applicable**

**Art. 25.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne font pas référence.

#### *Mesures transitoires*

Exceptionnellement le premier exercice social commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2004.

#### *Souscription - Libération*

WEATHERFORD (G.B.) LLP, associé unique, souscrit entièrement les 240 (deux cent quarante) parts sociales de la Société à leur valeur nominale de 50 Livres sterling (cinquante Livres sterling) chacune, pour un montant total de 12.000 Livres sterling (douze mille livres sterling)

WEATHERFORD (G.B.) LLP déclare et reconnaît que les parts sociales ont été intégralement payées par un versement en numéraire, dès lors, le montant de 12.000 Livres sterling (douze mille Livres sterling) est à présent à la disposition de la Société, selon preuve donnée au notaire.

#### *Description de l'apport*

L'apport fait par WEATHERFORD (G.B.) LLP en contrepartie de l'émission de parts sociales dans WEATHERFORD HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. est constitué en numéraire pour un montant de 12.000 Livres sterling (douze mille Livres sterling).

#### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire soussigné par la production d'une attestation de blocage des fonds sur le compte bancaire de la Société.



*Estimation des coûts*

Le coût, dépenses, redevances, sous quelque forme que ce soit, qui sont supportés par la Société ou qui seront à sa charge en relation avec sa constitution, ont été estimés à la somme de mille cinq cents euros.

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la formation de la Société, l'associé prénommé représentant la totalité du capital souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée a pris les décisions suivantes:

1. Sont nommés gérants pour une durée illimitée:

\* Monsieur Paul Bostock, demeurant 2 Oakhill Road, Kintore, Inverurie, Aberdeenshire AB51 0FH, Scotland;

\* Burt M. Martin, demeurant 4817 Welford, Bellaire, Texas 77401, U.S.A

\* William G. Fulton, 36 Brimmond Drive, Westhill, Aberdeenshire AB32 6SZ, Scotland.

La Société est engagée par la signature d'un seul gérant.

2. La Société établit son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, B.P. 2501, L-1025 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare par les présents, que sur la requête du comparant ci avant désigné, que la présente constitution est rédigée en anglais, suivie d'une traduction en français; à la demande de cette même personne et en cas de contradiction entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé par le notaire soussigné à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes, et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, vol. 145S, fol. 38, case 8. – Reçu 176,44 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

J. Elvinger.

(088532.3/211/504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**HEMISPHERES FILMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 80.354.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088454.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**SHARKI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 21.272.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088449.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**SHARKI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 21.272.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2003*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs de Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, BARINVEST S.A., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 22 octobre 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05797. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088407.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**SHARKI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 21.272.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088446.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**SHARKI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 21.272.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2004*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs de Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, BARINVEST S.A., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05798. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088405.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**RENTEX VERTRIEBS G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 34.866.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088452.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**RENTEX VERTRIEBS G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 34.866.

*Extrait du procès-verbal de la réunion des associés du 25 septembre 2003*

Monsieur Hans Josef Haber, Kiefernstrasse 1, D-66849 Landstuhl est nommé gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Hans Jürgen Müller, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07169. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088414.3/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**RENTEX VERTRIEBS G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 34.866.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088455.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**INTERGARDEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 78.031.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088450.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**INTERGARDEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 78.031.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2004*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs de Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05800. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088408.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**GEMBA SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MASAÏ LEAN, S.à r.l.).**

Siège social: Bertrange.  
R. C. Luxembourg B 82.080.

L'an deux mille quatre, le treize octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Patrick Browne, gérant, demeurant à L-8055 Bertrange, 133, rue de Dippach.  
ici représenté par Monsieur Jürgen Fischer, expert comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 octobre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- suite à une cession de parts sous seing privé intervenue le 6 août 2004, dûment acceptée par la société en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés commerciales, il est devenu le seul associé de la société à responsabilité limitée MASAÏ LEAN, S.à r.l., ayant son siège social à Bertrange, constituée suivant acte du notaire instrumentant sous la dénomination de GEMBA SOLUTIONS, S.à r.l., en date du 8 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1091 du 30 novembre 2001, modifiée pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 13 août 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1531 du 24 octobre 2002; une copie de la dite cession restera ci-annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

*Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Suite à la cession de parts dont question ci-avant l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.»

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale en GEMBA SOLUTIONS, S.à r.l., de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de GEMBA SOLUTIONS, S.à r.l.»

*Frais*

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ sept cent cinquante Euros (750,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Fischer, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 31, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

G. Lecuit.

(088577.3/220/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**GEMBA SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MASAÏ LEAN, S.à r.l.).**

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 82.080.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

G. Lecuit.

(088579.3/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**GDL FI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 88.030.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(088451.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**GDL FI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 88.030.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2004*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088410.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**STERLING LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

H. R. Luxembourg B 74.826.

Es geht aus zwei Anteilsübertragungsverträge vom 16. Dezember 2003 hervor, dass:

- NRG INTERNATIONAL LLC, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet nach dem Recht des Staates von Delaware, vereinigte Staaten von Amerika, mit Gesellschaftssitz in 901 Marquette Avenue, Suite 2300, Minneapolis, Minnesota 55402, vereinigte Staaten von Amerika, ihre hunderteins (101) Aktien die sie in der Gesellschaft besitzt an NRG ENERGY, INC., eine Corporation gegründet nach dem Recht des Staates von Delaware, vereinigte Staaten von Amerika, mit Gesellschaftssitz in 901 Marquette Avenue, Suite 2300, Minneapolis, Minnesota 55402, vereinigte Staaten von Amerika, übertragen hat;

- NRG INTERNATIONAL II INC., eine Corporation gegründet nach dem Recht des Staates von Delaware, vereinigte Staaten von Amerika, mit Gesellschaftssitz in 901 Marquette Avenue, Suite 2300, Minneapolis, Minnesota 55402, vereinigte Staaten von Amerika, ihre hunderteins (101) Aktien die sie in der Gesellschaft besitzt an NRG LATIN AMERICA, INC., eine Corporation gegründet nach dem Recht des Staates von Delaware, vereinigte Staaten von Amerika, mit Gesellschaftssitz in 901 Marquette Avenue, Suite 2300, Minneapolis, Minnesota 55402, vereinigte Staaten von Amerika, übertragen hat.

Seitdem sind die Anteile der Gesellschaft wie folgt verteilt:

NRG ENERGY, INC., mit Gesellschaftssitz in 901 Marquette Avenue, Suite 2300, Minneapolis, Minnesota 55402, vereinigte Staaten von Amerika . . . . .	101 Anteile
NRG LATIN AMERICA, INC., mit Gesellschaftssitz in 901 Marquette Avenue, Suite 2300, Minneapolis, Minnesota 55402, vereinigte Staaten von Amerika . . . . .	101 Anteile
Total: . . . . .	202 Anteile

Zur Veröffentlichung und Vermerk im luxemburgischen Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Luxembourg, den 26. Oktober 2004.

STERLING LUXEMBOURG (NO. 4) S.à r.l.

Unterschrift

ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06968. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088466.3/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**EURO-CRM GROUP, Société Anonyme,  
(anc. EURO-CRM LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 88.814.

L'an deux mille quatre, le treize octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EURO-CRM LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, constituée par acte du notaire soussigné en date du 7 août 2002, publiée au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1506 du 18 octobre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Xavier Soulard, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination de la société en EURO-CRM GROUP
2. Changement subséquent de l'article 1<sup>er</sup> alinéa premier des statuts.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en EURO-CRM GROUP.

*Deuxième résolution*

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. (premier alinéa).** Il existe une société anonyme sous la dénomination de EURO-CRM GROUP.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente est évalué à environ sept cents Euros (700,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au membre du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Nezar, M. Strauss, X. Soulard, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 24, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

G. Lecuit.

(088590.3/220/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**EURO-CRM GROUP, Société Anonyme,  
(anc. EURO-CRM LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 88.814.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

G. Lecuit.

(088592.3/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**ACCUMALUX S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 13.789.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

ACCUMALUX S.A.

Signatures

(088481.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**ACCUMALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1899 Kockelscheuer.

R. C. Luxembourg B 13.789.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 5 mai 2003*

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Conseil d'Administration de reconduire le mandat d'auditeur de LUX-AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 43.298, pour un nouveau terme d'un an venant à échéance à l'AG de l'an 2004.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 17 mai 2004*

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Conseil d'Administration de reconduire le mandat d'auditeur de LUX-AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 43.298, pour un nouveau terme d'un an venant à échéance à l'AG de l'an 2005.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

C. L. Ackermann  
Président

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088475.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**UPA - UNION DES PROPRIETAIRES D'AVIONS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Aéroport de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 11.085.

Il découle d'un acte de cessions de parts sociales du 22 octobre 2004, enregistré à Luxembourg le 26 octobre 2004, sous la référence LSO-AV06341 que le capital social de la société de cent soixante-seize mille Euros (176.000,-) représenté par deux cent quatre (204) parts sociales sans dénomination de valeur nominale, se trouve réparti comme suit:

1) Monsieur Bryniar Thordorson, demeurant à L-6145 Junglinster, dix parts	10
2) Monsieur Théo Leydenbach, demeurant à L-1537 Luxembourg, dix parts	10
3) Monsieur Charles Biermann, ingénieur, demeurant à L-8366 Hagen, dix parts	10
4) CAFES COMET, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Leudelange, onze parts	11
5) Monsieur Jean Birgen, employé privé, demeurant à Ernster, dix parts	10
6) AVIASPORT II, association sans but lucratif, avec siège social à Luxembourg, trente et une parts	31
7) Monsieur Paul Reichert, ingénieur, demeurant à L-8279 Holzem, dix parts	10
8) GENAVIA, société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, dix parts	10
9) Monsieur Patrick De Coninck, demeurant à L-7594 Beringen, onze parts	11
10) Madame Clemy Schaeffer, demeurant à L-4830 Rodange, dix parts	10
11) Monsieur et Madame Jacky Talon, biologistes, demeurant à L-3509 Dudelange, dix parts	10
12) Monsieur Jean-Paul Kieffer, demeurant à L-8154 Bridel, dix parts	10
13) Monsieur Marco Nosbusch, docteur en droit, demeurant à Luxembourg et Monsieur Armand Longuich, douanier, demeurant à L-7396 Hunsdorf agissant en indivision mais représentés envers la société par Monsieur Armand Longuich, seul, dix parts	10
14) Monsieur Camille Olinger, architecte, demeurant à Luxembourg, dix parts	10
15) GAVIAG, association sans but lucratif ayant son siège social à L-3367 Leudelange, dix parts	10
16) Monsieur Camille Montaigu, demeurant à L-5619 Mondorf, onze parts	11
17) Mesdames Suzette Braun et Renée Woell, demeurant à L-1914 Luxembourg, dix parts	10
18) Monsieur et Madame Jos Lamparski, demeurant à L-1930 Luxembourg, dix parts	10
Total: deux cent quatre parts	204

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour extrait conforme  
A. Heiderscheid  
Président

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06344. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088489.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**SOICA - SOCIETE POUR OPERATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES EN AERONAUTIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Aéroport de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 23.277.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Signature  
Un Administrateur

(088494.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.



**UNION DES PROPRIETAIRES D'AVIONS-U.P.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Aéroport de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 11.085.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004. A. Heiderscheid.  
(088493.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**UNION DES PROPRIETAIRES D'AVIONS-U.P.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Aéroport de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 11.085.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le vendredi 22 octobre 2004*

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat de gérant de Monsieur Camille Olinger, demeurant à Luxembourg pour un nouveau terme de trois années, venant à échéance à l'Assemblée Générale de l'an 2007 et celui de Commissaire de Monsieur Claude Eschette, demeurant à Hesperange pour un nouveau terme de deux années, venant à échéance à l'Assemblée Générale de l'an 2006.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

A. Heiderscheid  
Président

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088491.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**CHARTAIR, UNIVERSAL AIR CHARTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8156 Bridel, 19, rue de Strassen.  
R. C. Luxembourg B 16.694.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004.

A. Heiderscheid  
Signature

(088496.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**ECOLOFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 82.028.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 octobre 2004, enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2004, volume 529, folio 56, case 3;

I.- Que la société anonyme ECOLOFIN S.A., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, RCS Luxembourg, section B numéro 82028, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 mai 2001, publié au Mémorial C numéro 1086 du 29 novembre 2001.

II.- Qu'il est attesté que tout l'actif est dévolu au comparant et qu'il assure le paiement de toutes les dettes de la société dissoute, même inconnues à l'instant;

que la liquidation de la société ECOLOFIN S.A., est à considérer comme définitivement close.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de Mees-Pierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A. à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 octobre 2004.

J. Seckler  
Notaire

(088536.3/231/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**SPI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 35.030.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(088516.4/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**SPI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 35.030.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 mai 2004*

- La démission de Monsieur Filippo Comparetto, employé privé, né le 12 avril 1973 à I-Vicari, demeurant 1, rue de Prettangé, L-7396 Hunsdorf, pour des raisons personnelles de son mandat d'Administrateur de catégorie A est acceptée.

- Monsieur Alain Vasseur, Consultant, né le 24 avril 1958 à L-Dudelange, demeurant 3, rue de Mamer à L-8277 Holzem est nommé nouvel administrateur de catégorie A en remplacement de Monsieur Filippo Comparetto, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Certifié sincère et conforme

Pour SPI INTERNATIONAL S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088542.3/696/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**LE CARE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 54.311.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(088549.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**LE CARE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 54.311.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 juillet 2004*

- Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à L-Echternach, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg est nommé nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Filippo Comparetto, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Certifié sincère et conforme

Pour LE CARE HOLDING S.A.

COMPANIES & TRUST PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07453. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088543.3/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**PHIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 53.818.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(088511.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**ROY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 88.999.

EXTRAIT

Il résulte du Procès-Verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 27 octobre 2004 au siège social que:

1. le conseil accepte la démission de Monsieur François Manti comme Administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2004.

2. Monsieur Richard Wright avec adresse professionnelle au 6, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg est nommée comme administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2004, suivant l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales de 1915. Monsieur Richard Wright terminera le mandat de Monsieur François Manti qui se termine en 2008.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088537.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**SPRINGER SCIENCE + BUSINESS MEDIA S.A., Société Anonyme,  
(anc. KAP GLOBAL PUBLISHERS S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 89.452.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

J. Elvinger.

(088553.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**SPE OFFICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 94.169.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 27 octobre 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la société M. Thibault De Valence de Minardièrre, né le 18 février 1967 à Offenbourg, Allemagne, et demeurant professionnellement à 223, rue Saint Honoré, F-75001 Paris, France.

M. De Valence de Minardièrre est nommé avec effet immédiat et pour un temps sans limitation de durée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088764.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**SOPOKA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 24-26, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 28.848.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

(088566.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**SOPOKA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 24-26, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 28.848.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

(088571.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**BBW S.A., BATIBOUWER, Société Anonyme.**

Siège social: L-9157 Heiderscheid, 1, am leweschten Eck.  
R. C. Luxembourg B 95.378.

Par lettre recommandée du 25 octobre 2004, la FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l. démissionne de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Strassen, le 27 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088557.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**FLY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3378 Livange, Z.I. route de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 35.086.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

(088562.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**EMPYREUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4577 Differdange, 51, Cité Henri Grey.  
R. C. Luxembourg B 90.813.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour EMPYREUM, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(088575.3/1261/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 47.269.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088564.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**SUMALA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 49.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06514, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(088570.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**MAMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 86.655.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06508, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(088572.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**E.V.T. EUROPEAN VENDORS TRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 72.969.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 30 septembre 2004 à 14.00 heures, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
2. L'assemblée prend acte de la démission des deux administrateurs de catégorie A en la personne de Messieurs Gilles Jacquet et Pier Luigi Tomassi et nomme quatre nouveaux administrateurs de catégorie A:
  - a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à Esch-sur-Alzette - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
  - b) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
  - c) Madame Andrea Dany, employée privée, née le 14 août 1973 à Trèves - Allemagne et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
  - d) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28 octobre 1961 à Arlon - Belgique et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CO-VENTURES S.A. de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

4. Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au Commissaire sortants pour leur mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04861. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088578.3/693/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**VANSTAR LUXEMBOURG FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J. B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 80.165.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088581.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**SODITEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3206 Roeser, 33A, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 71.967.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Doerner

Notaire

(088582.3/209/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**KJM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4818 Rodange, 2, avenue Dr Gaasch.  
R. C. Luxembourg B 84.087.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088583.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**CHOPLIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 37.299.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088593.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**CHOPLIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 37.299.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088594.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**CHOPLIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 37.299.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088597.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---



**KORDALL IMMOBILIEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4737 Pétange, 50, rue Pierre Hamer.  
R. C. Luxembourg B 92.699.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088584.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**SALON D'ESTHETIQUE EUROPEEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4702 Pétange, 1, rue Pierre Grégoire.  
R. C. Luxembourg B 90.355.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088586.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**CHEM-DRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5326 Contern, 6, rue Goell.  
R. C. Luxembourg B 42.193.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2004*

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de révoquer les administrateurs ainsi que l'administrateur-délégué actuellement en fonction, à savoir:

- Monsieur Peter Woodman, administrateur-délégué, L-2524 Howald, 30, rue Auguste Scholer;
  - Madame Noëlla Bilodeau, administrateur, L-2524 Howald, 30, rue Auguste Scholer;
  - Madame Angela Woodman, administrateur, NL-7323 Ne Apeldoorn, 375 Aristote les Straat;
- et leur accorde entière décharge pour la durée de leur mandat.

*Deuxième résolution*

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 années:

- Monsieur Carlos Horto Goncalves, administrateur-délégué, L-4662 Differdange, 53, rue Roosevelt;
- Madame Maria Manuela Horto Goncalves Peixoto Da Fonseca, administrateur, L-4662 Differdange, 53, rue Roosevelt;
- Madame Olinda Ferreira Da Fonseca De Jesus Peixoto, administrateur, L-4662 Differdange, 53, rue Roosevelt.

Est nommé administrateur-délégué: Monsieur Carlos Horto Goncalves, prénommé.

Les mandats expireront après l'assemblée générale extraordinaire de l'année 2010 qui statuera sur les bilans de l'exercice 2009.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de révoquer la LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. comme commissaire aux comptes et lui accorde décharge pour la durée de son mandat.

*Quatrième résolution*

Est nommée nouveau commissaire aux comptes pour une durée de 6 années la FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l. avec siège social à L-5365 Munsbach, 2 Parc d'activités Syrdall.

Son mandat expirera après l'assemblée générale extraordinaire de l'année 2010 qui statuera sur les bilans de l'exercice 2009.

Contern, le 8 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088596.3/820/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE L'ART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 93.883.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088602.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**INTERIEUR DECOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 79.302.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mai 2004*

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Bernard Leblanc, industriel, demeurant à F-57420 Fey, 27, route de Cutry, comme administrateur-délégué de la société. Entière décharge lui est accordée pour la durée de son mandat.

La nomination de Monsieur Leblanc comme administrateur et comme directeur technique est cependant confirmée.

*Deuxième résolution*

Est nommé administrateur-délégué Monsieur Andy Engel, commerçant, demeurant à L-7791 Bissen, 12, route de Roost, qui accepte.

*Troisième résolution*

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Monsieur Emile Engel, commerçant, demeurant à L-7791 Bissen, 12, route de Roost: administrateur-délégué;

Monsieur Andy Engel, susnommé: administrateur-délégué;

Monsieur Bernard Leblanc, susnommé: administrateur et directeur technique.

Tous les mandats expireront après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2006.

*Quatrième résolution*

La société est valablement engagée par la signature individuelle d'un administrateur-délégué ou par la cosignature obligatoire de deux administrateurs.

Bereldange, le 3 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

*Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04512. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088603.3/820/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**SPE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 94.402.

Il résulte d'une résolution du seul associé en date du 27 octobre 2004 que le seul associé décide de nommer en tant que gérant de la société M. Thibault De Valence de Minardièrre, né le 18 février 1967 à Offenbourg, Allemagne, et demeurant professionnellement à 223, rue Saint Honoré, F-75001 Paris, France.

M. De Valence de Minardièrre est nommé avec effet immédiat et pour un temps sans limitation de durée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

*Domiciliataire*

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088765.2/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**NET LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3830 Schifflange, 41, rue des Fleurs.  
R. C. Luxembourg B 84.246.

—  
*Assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2004*

En date du huit octobre 2004,

- Madame Marie-Josée Giovagnoli, employée privée, demeurant à L-3830 Schifflange, 41, rue des Fleurs, et  
- Monsieur Boris Merens, informaticien, demeurant à L-3830 Schifflange, 41, rue des Fleurs,  
associés uniques de la société ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Madame Marie-Josée Giovagnoli, préqualifiée, est révoquée en sa qualité de gérante unique de la société.  
Entière décharge lui est accordée pour la durée de son mandat.

*Deuxième résolution*

Est nommé nouveau gérant unique, Monsieur Boris Merens, informaticien, demeurant à L-3830 Schifflange, 41, rue des Fleurs, qui accepte.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature du gérant.

Schifflange, le 8 octobre 2004.

M.-J. Giovagnoli / B. Merens.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV02655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088605.3/820/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**CRALLON, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 87.415.

—  
EXTRAIT

L'associé unique dans ses résolutions du 12 octobre 2004 a renouvelé les mandats des gérants et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

La Gérance se compose dès lors ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, gérant, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Michelle Delfosse, gérante, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Laurent Heiliger, gérant, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors des Résolutions des associés statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'associé unique dans ses résolutions du 12 octobre 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

*Pour CRALLON*

*Société à responsabilité limitée*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088608.3/833/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**VALAIS INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 93.775.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00252, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un gérant*

(088797.3/050/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

---

**CRALLON, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 87.415.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07364, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(088609.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**BBA US INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 84.263.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(088615.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---

**MAN RMF INVESTMENTS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 28, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 92.790.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 15 octobre 2004*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MAN RMF INVESTMENTS SICAV (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'accepter que l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société n'ait pas pu se tenir à la date fixée par les statuts de la Société étant donné que les comptes annuels au 31 décembre 2003 n'étaient pas prêts;
- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Réviseur d'Entreprises au 31 décembre 2003;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
- d'affecter les résultats comme suit:
  - profit à reporter ..... 10.449.977 USD
- de prendre bonne note de la démission de Monsieur Tim van Dijk en tant qu'Administrateur de la Société avec effet au 11 octobre 2004 et de lui accorder décharge pleine et entière pour toutes opérations effectuées lors de son mandat;
- d'approuver la nomination de Monsieur Hans van de Sanden en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet au 11 octobre 2004;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2003;
- de renouveler le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un terme expirant lors de l'Assemblée Générale de l'année 2005.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

L. de Vet

*Président de l'Assemblée*

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05320. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(088642.3/710/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

---